



COMMUNIQUE
Paris, le 26/10/2015

DONNEES PERSONNELLES DU PERMIS A POINTS : ATTENTION AUX ARNAQUES !

Aujourd'hui, lundi 26 octobre 2015, le site internet de l'Automobile Club des Deux-Sèvres révèle une escroquerie dont ont été victimes de nombreux usagers de la route : ceux-ci ont reçu un message sur leur boîte vocale les informant d'une soi-disant mise à jour du solde de leur permis à points et les incitant à rappeler un numéro surtaxé pour obtenir des détails complémentaires. L'association « 40 millions d'automobilistes » alerte les usagers de cette arnaque et rappelle aux automobilistes que les informations liées à leur permis de conduire sont confidentielles et ne peuvent en aucun cas être communiquées par téléphone.

Les arnaques sur internet et par téléphone sont de plus en plus nombreuses et certaines sociétés n'hésitent pas à utiliser la peur des automobilistes de perdre leur permis de conduire pour faire fructifier leur affaire. Dernièrement, la Préfecture des Deux-Sèvres rapportait que des automobilistes avaient été victimes d'appels téléphoniques malveillants. Ceux-ci se traduisaient par le message suivant, enregistré sur la boîte vocale : « *Le nombre de points sur votre permis vient d'être mis à jour, merci de rappeler le numéro suivant : 01 78 90 44 90* ».

« Il s'agit en réalité d'un numéro surtaxé (3 euros la minute), utilisé uniquement à des fins commerciales. Bien entendu, aucune société ne dispose des informations liées aux données personnelles des automobilistes. Mais c'est une arnaque qui fonctionne, car les usagers de la route sont de plus en plus à cran vis-à-vis de leur permis de conduire. Ils ont l'impression d'être traqués en permanence, ce qui explique qu'ils cèdent aujourd'hui plus facilement à ces pièges » explique Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Daniel QUERO, président de l'association, rappelle les démarches à effectuer pour obtenir les informations officielles liées au permis à points : « La démarche la plus fiable est de demander en préfecture le relevé intégral d'informations : c'est le seul document légal et parfaitement à jour concernant le détail des pertes de points consécutives à des infractions ».

L'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle qu'il est aussi possible de consulter son solde de points par internet sur le site sécurisé et officiel <https://tele7.interieur.gouv.fr> grâce au code secret figurant sur les courriers informant le titulaire du permis d'un retrait de point(s).

Attention : d'autres sites invitent les usagers à donner leurs coordonnées et leurs données personnelles pour connaître leur solde de points, mais il s'agit en fait de copies créées par des sociétés utilisant les données ainsi recueillies à des fins commerciales ou publicitaires.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ
presse@40ma.com
Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com